



Etat des lieux à partir des observations de terrain et des statistiques, afin de mettre en lumière les facteurs de risques, les conséquences des violences sexuelles chez les jeunes - mai 2025

Les violences sexuelles chez les jeunes représentent un enjeu majeur de santé publique et de respect des droits fondamentaux. Ce phénomène préoccupant s'aggrave avec l'émergence de nouvelles formes de violences, comme la *soumission chimique* — l'administration de substances psychoactives à l'insu des victimes, dans le but d'altérer leur discernement ou d'entraver leur capacité de résistance. Mais ces violences ne se limitent pas à ce seul mode opératoire. D'autres dynamiques comme les pressions sociales, normes genrées rigides ou violences numériques, exposent encore davantage les jeunes à ces agressions, souvent dans un contexte de banalisation et de silence.

Dans ce cadre, le Planning Familial joue un rôle essentiel en matière de prévention, de sensibilisation, d'accueil et d'accompagnement des jeunes concerné-es afin de lutter contre ces violences.

1- Voici donc un état des lieux à partir de nos observations et statistiques :

- Une proportion importante des victimes de violences sexuelles est âgée de moins de 18 ans.
- Les filles sont davantage touchées, bien que les garçons soient également concernés, mais souvent sous-représentés dans les chiffres.
- Dans la majorité des cas, *l'agresseur est connu de la victime* (membre de la famille, partenaire, ami), ce qui rend la situation d'autant plus complexe à dénoncer.
- Les violences numériques, comme le *cyberharcèlement, la sextorsion ou la diffusion non consentie d'images intimes*, sont en forte augmentation et touchent des jeunes de plus en plus tôt.

2- A partir de ces constats de terrain, il est essentiel de comprendre ce qui favorise l'émergence de ces violences afin de mieux les prévenir. Voici les facteurs de risques que nous avons identifiés :

- L'absence d'une éducation complète à la sexualité et au consentement limite la capacité des jeunes à reconnaître une situation abusive ou à se défendre.

- L'exposition précoce à la pornographie, accessible en quelques clics, véhicule des représentations stéréotypées et violentes de la sexualité, où les femmes sont soumises et les rapports souvent brutalisés.
- Les stéréotypes de genre encouragent des comportements dominants chez certains garçons et la passivité chez certaines filles, *rendant difficile l'affirmation de ses limites et de son consentement*.
- Des vulnérabilités individuelles (conflits familiaux, précarité, antécédents de violences) fragilisent les jeunes et les rendent plus exposé-es aux situations d'abus.
- La culture du viol et l'hypersexualisation dans les médias et les réseaux sociaux banalisent les violences et renforcent l'idée que la sexualité se joue dans une logique de conquête et de pouvoir.
- La pression du groupe et les violences en milieu festif : soirées, festivals ou événements étudiants peuvent devenir des lieux à risque, où la consommation de substances et la désinhibition rendent les agressions plus probables et plus difficiles à identifier et donc également plus difficile de réagir et de se défendre.
- L'usage massif des réseaux sociaux amplifie les risques de manipulation et de coercition, à travers : Le chantage affectif ou la sextorsion, où des jeunes sont poussés à envoyer des contenus intimes sous la menace. Le revenge porn, qui expose publiquement les victimes à l'humiliation. Les défis viraux ou les vidéos partagées à l'insu des personnes, qui alimentent une culture de la moquerie, du chantage ou de la violence. Enfin, l'isolement des jeunes victimes, renforcé par la peur du jugement ou la honte, constitue un facteur aggravant et un obstacle à la recherche d'aide.

3 - Face à ces nombreux facteurs de risque, les conséquences pour les jeunes victimes sont souvent profondes et multiformes à différents plans :

- Sur le plan Psychologique : perte d'estime de soi, culpabilité, honte, anxiété, états de stress post-traumatique, idées noires ou conduites suicidaires.
- Sur le plan social : isolement, déscolarisation, rupture des liens familiaux ou amicaux, marginalisation.
- Sur le plan relationnel et sexuel : méfiance, blocages, troubles de la sexualité, peur de la proximité ou de l'engagement.
- Sur le plan physique : blessures, infections sexuellement transmissibles, grossesses non désirées, troubles somatiques et psychosomatiques chroniques.
- Sur le plan judiciaire : difficultés à porter plainte — *manque de preuves, trous de mémoire, peur de ne pas être crue*, honte et culpabilité intériorisées.

4- Ces répercussions soulignent l'urgence d'une mobilisation renforcée et justifient pleinement les actions mises en œuvre par le Planning Familial pour prévenir ces violences et accompagner les victimes. Voici ces actions :

- Interventions de sensibilisation et de prévention en milieu scolaire et non-scolaire : menées par l'équipe ESA, elles abordent des thématiques comme le consentement, la pornographie, les violences sexistes et sexuelles, la puberté, la contraception, ainsi que les relations saines et malsaines. Ces interventions visent à éveiller l'esprit critique et à favoriser l'expression des jeunes.
- *Accueil, écoute et orientation des victimes : notre espace d'accueil est *anonyme, confidentiel et gratuit*, et permet une première mise en mots, suivie si besoin d'une orientation vers des structures partenaires (police judiciaire, CHL, avocats, travailleurs sociaux, service spécialisé pour les victimes de violences sexuelles).
- *Soutien psychologique : des accompagnements individuels sont proposés pour les jeunes victimes, afin de les aider à traverser les conséquences émotionnelles de ces événements*.
- Travail partenarial et plaidoyer : participation à des campagnes de prévention, collaborations avec les institutions locales et nationales, contribution aux débats législatifs sur la protection des jeunes.
- Information sur les conduites à risques en soirée : diffusion de conseils pratiques (ne pas laisser son verre sans surveillance, repérer les signes d'alerte et les comportements suspects, se soutenir entre ami-es, etc.) et la participation à des campagnes de prévention sur la soumission chimique.

Pour conclure, les violences sexuelles subies par les jeunes sont un fléau encore trop souvent ignoré, minimisé ou mal compris. Il est essentiel de continuer à briser le silence qui les entoure et à se mobiliser collectivement. La soumission chimique, les violences numériques et la banalisation de la culture du viol exigent une vigilance constante et un engagement renforcé de tous les acteurs concernés. Le Planning Familial poursuivra et développera ses actions en intensifiant la formation des professionnel·les, en adaptant et en développant les outils aux nouvelles réalités numériques, en sensibilisant les jeunes et leurs proches aux violences sexuelles, en soutenant la parole des jeunes et en les rendant acteurs et actrices de leur propre protection, et en promouvant une culture du respect, de la bienveillance et du consentement.

Ce travail collectif est fondamental pour construire des espaces sûrs et égalitaires, où chaque jeune peut vivre son corps et sa sexualité librement, sans peur ni violence.

Pour l'équipe psychosociale du Planning Familial

Marijke, Anne-Marie, Marion